

Les Infos de Base

mercredi 2 novembre 2011
volume 14, numéro 44
ISSN 1492-0670



État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 44 du 2 novembre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 2 novembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 44 du 2 novembre 2011, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 43 du 29 octobre 2011.

Tous les règlements sous **A-2.1, A-3, A-3.001, A-12, A-14, A-19.1, A-21, A-25, A-29, B-1, C-12, C-15, C-16, C-19, C-26, C-38, C-47.1, C-48, C-51, C-73.1, D-3, I-8, I-9, M-8, P-10, Q-2, R-10, R-12, R-13, R-15.1, S-01, S-4.2, S-6.01, S-13.01, S-13.1, S-17.1, S-29.01, S-31.1, T-5, T-11.011, T-12, T-16, V-1.1, V-1.2 et V-6.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 novembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 43 du 26 octobre 2011, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 42 du 22 octobre 2011.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 28 février 2011 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 22 du 26 octobre 2011. Les modifications apportées par L.C. 2011, ch. 15, 16 et 17 et entrées en vigueur au 1^{er} novembre 2011 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} novembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 22 du 26 octobre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} novembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 septembre 2011.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 septembre 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 septembre 2011 et contient maintenant quelque 8 011 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 septembre.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 septembre.

Dans ce numéro

1 État de la publication

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur l'administration fiscale, L.R.Q., c. **A-6.002**, aa. 17.3, 17.5, 17.9, 60.3, 61.0.0.1.

Loi donnant suite à l'énoncé économique du 14 janvier 2009, au discours sur le budget du 19 mars 2009 et à certains autres énoncés budgétaires, L.Q. 2010, c. 5, aa. 197-200, 202.

Loi électorale, L.R.Q., c. **E-3.3**, a. 297.

Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote, L.Q. 2006, c. 17, a. 15.

Loi sur la taxe de vente du Québec, L.R.Q., c. **T-0.1**, aa. 350.52-350.55.

Loi donnant suite à l'énoncé économique du 14 janvier 2009, au discours sur le budget du 19 mars 2009 et à certains autres énoncés budgétaires, L.Q. 2010, c. 5, a. 227.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les courses de chevaux de race Standardbred, [R.R.Q., c. **C-72.1**, r. 2], aa. 4, 21.

Règlement modifiant le Règlement sur les courses de chevaux de race Standardbred, D. 1051-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4755, aa. 1, 2.

Règlement sur les salles de paris, [R.R.Q., c. C-72.1, r. 7], a. 8.

Règlement modifiant le Règlement sur les salles de paris, D. 1050-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4754, a. 1.

Règlement sur les appareils d'amusement, [R.R.Q., c. **L-6**, r. 1], a. 11.

Règlement modifiant le Règlement sur les appareils d'amusement, D. 1054-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4758, a. 1.

Règlement sur les bingos, [R.R.Q., c. L-6, r. 4], aa. 3, 7, 8, 10.1-12, 15, 16, 19, 21.

Règlement modifiant le Règlement sur les bingos, D. 1046-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4740, aa. 1, 2 (partie), 3-9;

Règlement modifiant le Règlement sur les bingos, D. 1049-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4753, a. 1.

Règles sur les bingos, [R.R.Q., c. L-6, r. 5], aa. 1-6, 8-11, 14, 17-21, 23, 24, 38, sous-sous-section 1 de la sous-section 2 de la section I du chapitre III, 39, 40, sous-section 2 de la section I, de la sous-sous-section 2 du chapitre III, 41, 41.1, sous-sous-section 3 de la sous-section 2 de la section I du chapitre III, 51, 52, 55.1, 56, 58, 62-64, 68, 69, 79, 83, 85, 95, 107, 113.1-122, 124-126, 128, 130, l'intitulé de la sous-section 4 de la section I du chapitre VII, 131-137, 140, 141, 144, 146, l'intitulé de la sous-section 4 de la section II du chapitre VII, 148, 149, 158, 159.

Règles modifiant les Règles sur les bingos, D. 1047-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4742, aa. 1-73.

Règlement sur les systèmes de loteries, [R.R.Q., c. L-6, r. 11], a. 13.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les systèmes de loteries, D. 1053-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4757, a. 1.

Règlement sur les droits et les frais payables en vertu de la Loi sur les permis d'alcool, [R.R.Q., c. **P-9.1**, r. 3], aa. 9, 9.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les droits et les frais payables en vertu de la Loi sur les permis d'alcool, D. 1052-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4756, aa. 1, 2.

Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 2], aa. 1, 3-5.2, 6, 9-9.4, 11, 23-25.

Règlement modifiant le Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le Règlement sur le captage des eaux souterraines et le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, D. 1033-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4737, aa. 1-11.

Règlement sur le captage des eaux souterraines, [R.R.Q., c. Q-2, r. 6], a. 31.

Règlement modifiant le Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le Règlement sur le captage des eaux souterraines et le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, D. 1033-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4737, a. 12.

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, [R.R.Q., c. Q-2, r. 22], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le Règlement sur le captage des eaux souterraines et le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, D. 1033-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4737, a. 13.

Règlement sur les permis relatifs aux sports de combat, [R.R.Q., c. **S-3.1**, r. 7], a. 36.

Règlement modifiant le Règlement sur les permis relatifs aux sports de combat, D. 1048-2011 du 19-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4752, a. 1.

Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, [R.R.Q., c. **S-6.01**, r. 2], annexe.

Règlement modifiant le Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, Décision de 2011, (2011) 143 G.O. 2, 4760, a. 1.

Règlement sur les cartes d'exemption des contrôles de sécurité dans les tribunaux judiciaires, [R.R.Q., c. **T-16**, A.M. 0075-2011 du 12-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4759], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi canadienne sur les paiements, L.R.C. 1985, ch. **C-21**, a. 34.

Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, L.C. 2009, ch. 23, a. 320.

Loi sur les corporations canadiennes, S.R.C. 1970, ch. **C-32**, aa. 158, 159, 215, 216.

Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, L.C. 2009, ch. 23, a. 313 (partie).

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**, aa. 380, 380.1, 380.2-380.4, 631, 634, 640, 643, 652.1, formule 34.1.

Loi sur la tenue de procès criminels équitables et efficaces, L.C. 2011, ch. 16, aa. 7 (partie), 8, 9, 12, 13;

- Loi sur la défense des victimes de crimes en col blanc*, L.C. 2011, ch. 6, aa. 2-5.
- Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. **F-11**, a. 7.4.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 327.
- Loi sur le pilotage*, L.R.C. 1985, ch. **P-14**, a. 55.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 335.
- Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger*, S.C. **1980-81-82-83, ch. 85**, a. 20.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 303.
- Loi sur les coopératives de l'énergie*, S.C. **1980-81-82-83, ch. 108**, a. 10.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 321.
- Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, S.C. **1984, ch. 18**, a. 23.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 322.
- Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*, L.C. **1991, ch. 45**, aa. 434.1, 442.1.
- Loi modifiant la législation régissant les institutions financières et comportant des mesures connexes et corrélatives*, L.C. 2007, ch. 6, aa. 363, 365.
- Loi sur les banques*, L.C. **1991, ch. 46**, aa. 448.3, 455.1, 457, 545, 566.1, 574.1.
- Loi modifiant la législation régissant les institutions financières et comportant des mesures connexes et corrélatives*, L.C. 2007, ch. 6, aa. 31, 33, 85, 89, 91;
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 306.
- Loi sur les associations coopératives de crédit*, L.C. **1991, ch. 48**, aa. 385.131, 385.241.
- Loi modifiant la législation régissant les institutions financières et comportant des mesures connexes et corrélatives*, L.C. 2007, ch. 6, aa. 165, 167.
- Loi sur les sociétés d'assurances*, L.C. **1991, ch. 47**, a. 39.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 331.
- Loi sur le Règlement de la revendication territoriale des Gwich'in*, L.C. **1992, ch. 53**, a. 8.1.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 330.
- Loi sur le Règlement de la revendication territoriale des Dénés et Métis du Sahtu*, L.C. **1994, ch. 27**, a. 9.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 337.
- Loi sur le Règlement des revendications territoriales des premières nations du Yukon*, L.C. **1994, ch. 34**, a. 10.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 339.
- Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*, L.C. **1997, ch. 6**, a. 21.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 318.
- Loi d'exécution du budget de 1997*, L.C. **1997, ch. 26**, a. 8.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 307.
- Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada*, L.C. **1997, ch. 40**, a. 3.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 317 (partie).
- Loi canadienne sur les coopératives*, L.C. **1998, ch. 1**, a. 3.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 312.
- Loi sur l'éducation des Mi'kmaq*, L.C. **1998, ch. 24**, a. 10.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 333.
- Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public*, L.C. **1999, ch. 34**, a. 3.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 336.
- Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada*, L.C. **2000, ch. 6**, a. 26.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 319.
- Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*, L.C. **2001, ch. 23**, aa. 8, 35.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, aa. 315, 316.
- Loi sur l'activité physique et le sport*, L.C. **2003, ch. 2**, a. 31.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 334.
- Loi sur la gestion financière et statistique des premières nations*, L.C. **2005, ch. 9**, a. 66.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 328.
- Loi relative aux répercussions du projet gazier Mackenzie*, L.C. **2006, ch. 4, art. 208**, a. 8.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 332.
- Loi sur l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada*, L.C. **2008, ch. 28, art. 121**, a. 3.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. 2009, ch. 23, a. 314.
- Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, L.C. **2009, ch. 23**.
- Entrée en vigueur des articles 1-296, 297 (partie), 298, 299, 303, 305-307, 309, 311 (partie), 312, 313 (partie), 314-316, 317 (partie), 318-340.
- Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.